

LA PRESSE



GRANDE ENTREVUE  
PRENDRE LE VIRAGE  
MERCEDES EN GRAND  
PAGE 11

COMMERCE DE DÉTAIL  
DES SAQ SUR LES QUAIS  
DU MÉTRO  
PAGE 9

# AFFAIRES



VOLKSWAGEN  
RACHAT DE VÉHICULES  
ET PERTES HISTORIQUES PAGE 4

↓ <b>S&amp;P TSX</b> 13 873,98 -7,22 (-0,05%)	↑ <b>S&amp;P 500</b> 2091,58 +0,10 (0,00%)	↑ <b>DOW JONES</b> 18 003,75 +21,23 (+0,12%)	↑ <b>PÉTROLE</b> 43,73 \$US +0,55 \$US (+1,27%)	↑ <b>DOLLAR</b> 78,92 ¢US +0,35 ¢US
---	--	--	---	---

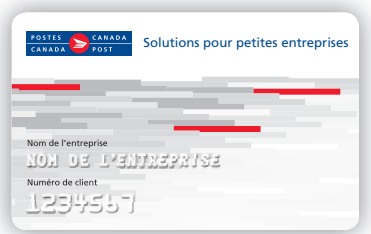


# ENFIN UN PEU DE SOLEIL POUR LE MEUBLE QUÉBÉCOIS

Le secteur du meuble sort de 10 années de misère pendant lesquelles les fermetures se sont multipliées. Les survivants veulent croire au retour des beaux jours. Tour d'horizon de cette industrie, présente à Montréal comme en région.  
À LIRE EN PAGES 2 ET 3

PHOTO THINKSTOCK

## CE QUE ÇA PREND POUR DIRIGER VOTRE ENTREPRISE.



Ce que ça prend pour y arriver.  
[postescanada.ca/cequecaprend](http://postescanada.ca/cequecaprend)

Inscrivez-vous à Solutions pour petites entreprises de Postes Canada<sup>MC</sup> et économisez jusqu'à 28 % sur les tarifs d'expédition\*.

Inscrivez-vous GRATUITEMENT au bureau de poste ou en ligne.



\* Certaines conditions s'appliquent. Solutions pour petites entreprises de Postes Canada<sup>MC</sup> est une marque de commerce de la Société canadienne des postes.

## LA PRESSE AFFAIRES INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DU MEUBLE



PHOTO ERICK LABBE, LE SOLEIL

# LE RETOUR DES INVESTISSEMENTS ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS



ANDRÉ DUBUC

Le fabricant québécois de meubles a bien changé en 10 ans: plus petit, niché et plus techno. Il n'avait pas le choix s'il voulait survivre à la tempête qui a frappé à partir de 2005. Bonne nouvelle, le soleil se fait enfin voir et avec lui reviennent les investissements et la création d'emplois.

«J'ai une belle croissance, en haut de 20 % en 18 mois», se réjouit au

téléphone Daniel Walker, qui a racheté en 2014 le fabricant haut de gamme de sofas et de meubles rembourrés Jaymar, de Terrebonne, ancienne division de Shermag, qui avait été reprise par Bermex en 2009 avant d'être essaimée.

Il est loin d'être le seul à renouer avec la croissance. Meubles South Shore, fabricant de meubles prêts à assembler de Sainte-Croix-de-Lotbinière qui vend sur l'internet, a connu une progression de ses revenus de plus de 30 % de 2012 à 2015.

Chez le fabricant de mobilier en métal Amisco, de L'Islet, en Chaudière-Appalaches, la directrice du marketing, Laura-Émilie Côté, parle d'une « explosion » des ventes en 2015.

Amisco et South Shore rentrent de High Point, en Caroline-du-Nord, le salon du meuble de maison d'envergure en Amérique du Nord qui se tient deux fois l'an, en avril et en octobre. Belle occasion de faire le point sur une industrie où le Québec accapare 45 % de la production canadienne tout en employant 22 000 personnes.

## Une période sombre

Entendre des entrepreneurs dans le meuble parler de croissance de 20, 30, voire 40 %, c'était inimaginable il y a deux ans à peine, quand les fermetures se succédaient sans interruption: Industries A.P. (2013), Meubles Villageois (2011), Meubles Baronet (2011),

Berkline (2009), Meubles Laurier (2009), Meubles Morigeau-Lépine (2008), Groupe Cabico (2008) et Meubles Beaucerons (2007).

Au cours de cette période sombre, le meuble « fabriqué au Québec » a été frappé à la fois par la concurrence chinoise bon marché, la montée du hard et la Grande Récession aux États-Unis.

« Ça fait un an qu'on voit le début de la reprise », dit Pierre Richard, PDG de l'Association des fabricants de meubles du Québec (AFMQ), soulagé. Malgré l'embellie, l'industrie a quand même connu deux dépôts de bilan en 2015: Industries A.P., qui s'était relancé avec un nouveau concept, et les matelas Sommex, de Trois-Rivières.

## QUEL AVENIR POUR LE MEUBLE QUÉBÉCOIS ?

### Condamné à miser sur la faiblesse du huard ?

« On ne compte pas nécessairement sur la devise. On en bénéficie aujourd'hui. Le seul objectif, c'est de réinvestir dans l'organisation pour faire en sorte que lorsque la devise canadienne reviendra au pair – ce qui arrivera à un moment donné –, nous soyons toujours une organisation compétitive dans ces marchés. »

— Sylvain Garneau, président du Groupe Lacasse

### Nécessaire personnalisation

Les fabricants nationaux ont compris que pour concurrencer les producteurs des pays à faible coût de main-d'œuvre, ils devaient miser sur la personnalisation de leurs produits. « J'ai visité El Ran, à Pointe-Claire, raconte Pierre Richard, PDG de l'Association des fabricants de meubles du Québec. Je me suis placé à la fin de la chaîne de production avant l'emballage. En une demi-heure, je n'ai pas vu deux meubles semblables sortir un à la suite de l'autre. »

### Parce qu'au Québec, ce n'est pas les « gros chars »

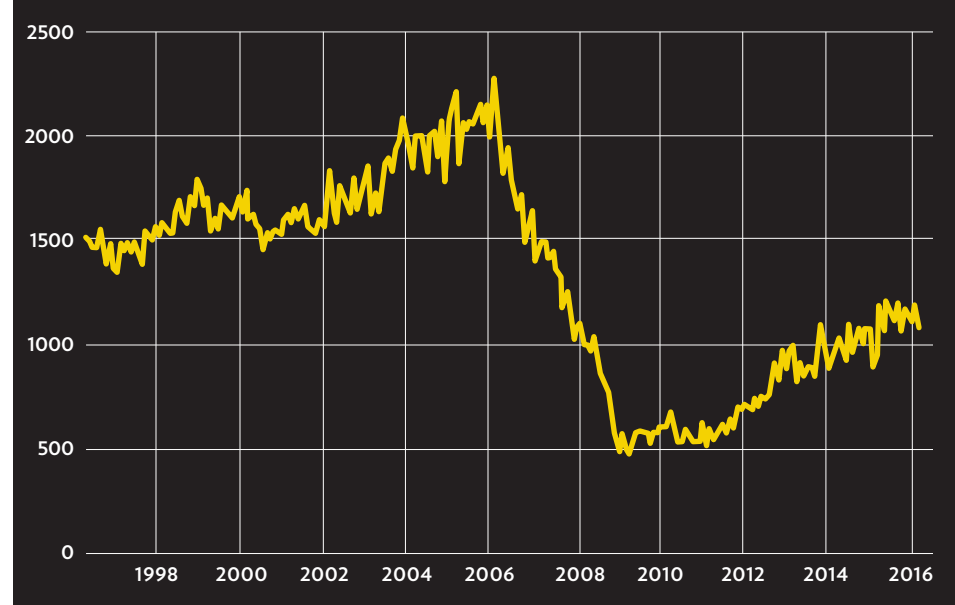
« On ne parle pas d'une grosse croissance au Québec, dit Jean-François Nolin, ex-banquier devenu manufacturier en 2010 avec l'achat de Huppé. La classe moyenne s'essouffle. On voit la tendance des magasins qui vont encore un peu plus vers l'importation parce que la clientèle a moins de revenus disponibles. »

### Hors de l'internet, point de salut

Le commerce électrique bouleverse la vie des commerçants et des fabricants. Meubles South Shore l'a bien compris, mais aussi le fabricant de fauteuils berçants Dutailier. « On a dû réinventer notre distribution, dit David Fontaine, vice-président principal et fils du cofondateur Fernand Fontaine. On a travaillé avec de nouveaux partenaires. C'est beaucoup par l'internet des détaillants. Ce sont les Amazon et les Costco de ce monde. Des acteurs qui, il y a cinq ans, n'étaient pas pertinents et qui, aujourd'hui, ont quand même une très bonne part du marché. L'usine de Saint-Pie fonctionne encore à plein à faire les produits de chaises de bois qui ont mis Dutailier sur la carte. »

### MISES EN CHANTIER AUX ÉTATS-UNIS DEPUIS 20 ANS

Données mensuelles en milliers, en rythme annualisé



Source : Thomson Reuters

### La reprise des mises en chantier aux É.-U. se poursuivra

La bonne fortune du meuble québécois repose en grande partie sur la vigueur de la construction résidentielle aux États-Unis. Le nombre de mises en chantier annualisé s'est élevé en moyenne à 1,4 million depuis 1959. Or, ça va faire 10 ans que ce niveau n'a pas été atteint. Il y aura nécessairement un rattrapage avant longtemps. « Je pense que la normale a changé, nuance toutefois Louis Brassard, PDG de Tafisa Canada. La crise immobilière aux États-Unis a changé les habitudes de vie. Avant, il y avait un accès plus facile à la propriété. »



un projet nature



un projet loisirs



un projet facile d'accès



## UN PROJET RÉSIDENTIEL INNOVATEUR URBAIN

boisfranc.com

5476 Henri-Bourassa Ouest, Saint-Laurent 514-332-3330

Bois-Franc  
A SAINT-LAURENT

## LA PRESSE AFFAIRES INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DU MEUBLE

M. Richard est persuadé que ce sont les dernières faillites. La croissance est au rendez-vous chez nos voisins du Sud. Les résistants à la déferlante chinoise ont établi des niches de marché où ils sont concurrentiels. Qui plus est, la baisse récente du huard rend tout le monde plus productif.

«La majorité de nos membres qui exportent aux États-Unis ont une augmentation concrète de leur chiffre d'affaires depuis sept ou huit mois, indique M. Richard. Avec le dollar, ils ont des marges un peu plus intéressantes.»

Ce serait une erreur, toutefois, de penser que c'est le retour de la belle époque. «Non, ce n'est pas comme les années 90, où il n'y avait pas de Chinois, insiste David Fontaine, 42 ans, vice-président principal chez le fabricant de fauteuils berçants Dutailier, de Saint-Pie. La faiblesse du dollar canadien n'a aucun impact sur la présence des Chinois. Il faut se battre pour reprendre notre place sur le marché américain.»

**« La majorité de nos membres qui exportent aux États-Unis ont une augmentation concrète de leur chiffre d'affaires depuis sept ou huit mois. Avec le dollar, ils ont des marges un peu plus intéressantes. »** — Pierre Richard, PDG de l'Association des fabricants de meubles du Québec

#### Injection de capitaux

Pour mieux batailler, les fabricants ressortent leurs projets d'achats de machinerie. *La Presse* a recensé pour 40 millions d'investissements en cours ou à venir auprès de huit fabricants. La plupart embauchent, pour un total de près de 200 nouveaux emplois.

Dans son rapport d'avril sur la politique monétaire, la Banque du Canada indique qu'elle s'attend à une injection de capitaux à partir de l'été dans une série d'industries, dont le meuble.

«La force de la devise américaine inévitablement nous favorise, ce qui nous aide à continuer à réinvestir dans l'organisation et à nous donner des plans d'affaires pour assurer le succès les années à venir», dit Sylvain Garneau, chef de la direction du Groupe Lacasse, fabricant de mobilier de bureau de Saint-Pie.

#### Retour en force du Groupe Lacasse

Mis K.-O. par la récession de 2008-2009, le bureau s'est relevé plus rapidement que le meuble de maison. «On remonte la pente depuis 2010», précise M. Garneau, qui a racheté le groupe de l'américaine Haworth en 2012 en compagnie du fondateur Guy Lacasse et de son fils Robin.

À 100 millions, le chiffre d'affaires annuel est presque revenu à son sommet. Lacasse ambitionne de le doubler d'ici cinq ans.

Outre Lacasse, Huppé, de Victoriaville, a connu un changement de garde à sa tête. Ancien banquier, Jean-François Nolin a acquis l'entreprise en 2010 à 31 ans seulement. Rapidement, il a recruté un designer et ajouté des gammes de produits. Résultat: les ventes sont en progression de 65% depuis son arrivée. En février, Huppé a lancé une gamme de meubles rembourrés (divans, fauteuils, etc.), fruit d'une entente stratégique avec la PME Italdivani, de Montréal.

«Nous voulons devenir une solution de rechange aux grandes gammes européennes», vise-t-il. Huppé se présente comme le seul fabricant nord-américain à offrir la catégorie complète de meubles contemporains pour la maison.

Au pire de la récession américaine, on craignait pour la survie du meuble québécois. La concurrence demeure féroce, quoi qu'il advienne au taux de change. Néanmoins, à écouter les entrepreneurs aujourd'hui, les prochaines années s'annoncent captivantes.

# 8

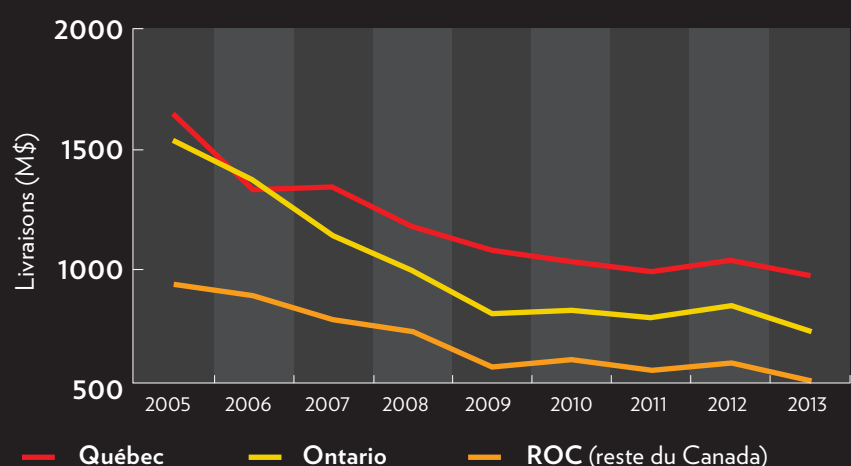
À son zénith, en 2003-2004, le fabricant de fauteuils berçants Dutailier, de Saint-Pie-de-Bagot, comptait pas moins de 8 usines et 900 employés. En 2016, l'entreprise de la famille Fontaine exploite 2 usines et emploie 180 travailleurs.

**« On a perdu à peu près la moitié de notre capacité de production de 2008 à 2015. »**

— Pierre Richard, PDG de l'Association des fabricants de meubles du Québec (AFMQ)



#### LIVRAISONS DE L'INDUSTRIE DU MEUBLE DE MAISON



Source : Statistique Canada, «Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (EMIM)», CANSIM tableaux 304-0014 et 304-0015 (en ligne), avril 2014. Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations dans les sources.

Les fabricants de mobilier ont dû faire face en même temps à la crise financière, à la remontée du huard et à la concurrence du meuble chinois.



PHOTO FOURNIE PAR VERBOIS

André Boucher, président fondateur de Meubles Verbois, à Rivière-du-Loup, propose aux clients des magasins insolubles Philippe Dagenais de leur livrer directement les meubles qu'ils attendent.

## LA CAMPAGNE D'UN FABRICANT QUÉBÉCOIS

MARIE-EVE FOURNIER

Il y a des avantages à acheter des meubles fabriqués au Québec. Particulièrement lorsque des problèmes surviennent, fait valoir le président fondateur de Meubles Verbois, à Rivière-du-Loup. Pour le prouver, il propose aux clients des magasins insolubles Philippe Dagenais de leur livrer directement les meubles qu'ils attendent.

«S'ils avaient acheté des produits importés, le contact direct avec le manufacturier serait impossible», a écrit à *La Presse* le PDG de Verbois, André Boucher. Les magasins de meubles Philippe Dagenais étaient l'un des plus importants clients de l'entreprise fondée en 1999. Sa créance atteint 216 859\$, selon la première liste préparée par Raymond Chabot. Le véritable montant avoisine plutôt 240 000\$, dit le grand patron de Verbois.

Son carnet de commandes contient les noms de 130 personnes ayant acheté des meubles dans les magasins Philippe Dagenais. Mais il n'a pas accès à leurs coordonnées pour faire un suivi.

Sur sa page Facebook, Verbois a donc publié une lettre dans laquelle on invite les consommateurs concernés à joindre l'entreprise pour recevoir leurs meubles. «Acheter des meubles fabriqués au Québec vous donne certains privilèges; dans une telle situation, l'assurance de recevoir votre commande et recevoir un appui réconfortant peut faire toute la différence.»

André Boucher précise qu'il demandera aux clients de lui verser la différence entre leur acompte et le prix de détail. Étant donné que, ces derniers temps, Philippe Dagenais demandait des acomptes de 50%, Verbois ne prévoit pas faire de profit en livrant ses meubles. Peu importe. Son PDG veut surtout faire comprendre aux consommateurs qu'acheter localement comporte des avantages. À voir les réactions élogieuses sur Facebook, le message passe. «Wow, quel respect. Bravo!», écrivent de nombreux internautes.

«L'importation de produits asiatiques, ça a fait beaucoup

de dommages à l'industrie québécoise du meuble», rappelle André Boucher.

#### Croissance «exceptionnelle»

Malgré cette concurrence accrue des importations chinoises, Verbois tire bien son épingle du jeu. En 2015, ses ventes ont bondi de 30%, «ce qui est exceptionnel dans l'industrie», affirme son PDG. Cette performance s'explique principalement par les efforts de l'équipe de vente qui a su «tisser des liens serrés avec les détaillants», en mettant beaucoup d'effort sur la formation des vendeurs en magasin.

De plus, la PME fabrique des meubles en noyer massif, un bois à la mode et très populaire en ce moment. Et la demande pour des produits faits au Québec s'accroît, constate André Boucher. «Surtout dans le plus haut de gamme, les consommateurs recherchent ça. C'est plus écologique. Et même si c'est plus cher, ils savent que ça vaut la peine.»

Parlant de prix, la force du billet vert donne un répit fort apprécié par l'industrie québécoise du meuble, puisque les importations se font dans cette devise. L'écart de prix s'en trouve réduit, particulièrement dans le bois, un matériau plus délicat à transporter par bateau. Dans certains cas, l'écart est même nul.

La vigueur du dollar américain rend par ailleurs l'exportation au sud de la frontière très tentante. Pour le moment, 100% des 100 détaillants de Verbois sont au Canada. Mais ça pourrait changer dès cette année. Un agent manufacturier vient d'être embauché pour dénicher de nouveaux points de vente aux États-Unis.

L'an dernier, Verbois a investi 1 million de dollars dans l'agrandissement de son usine et l'achat de robots. Elle couvre désormais 33 000 pi<sup>2</sup> et compte 38 employés. André Boucher qualifie cette usine de «flexible», puisqu'elle est capable de fabriquer de nombreux modèles (près de 3000) en petites quantités.

Voir aussi le texte sur les meubles Philippe Dagenais en page 9

#### AVIS DE NOMINATION



M. Gordon Bain, président et M. Jacques Tanguay, premier vice-président et directeur général d'Océan, sont fiers d'annoncer la nomination de M. Yves Lagacé au poste de vice-président exécutif - Finances et approvisionnement.

Monsieur Yves Lagacé possède 27 ans d'expérience dans le domaine des finances, des opérations et du développement stratégique, dont 12 ans à titre de vice-président principal - Finances et opérations chez Astral Média.

Détenteur d'une maîtrise en administration des affaires et d'un baccalauréat en sciences comptables, il est membre de l'ordre des comptables professionnels agréés du Québec et détient également le titre de CFA (Certified Financial Analyst). L'expertise de monsieur Lagacé, son leadership et son souci de l'excellence seront des atouts pour soutenir la croissance d'Océan.

Océan, une importante société québécoise oeuvrant dans le domaine maritime, opère à partir de plusieurs places d'affaires sur le fleuve Saint-Laurent et sur les Grands Lacs. Océan compte aujourd'hui plus de 850 employés et est l'un des plus importants fournisseurs de solutions maritimes au Canada.

**OCEAN**  
WWW.GROUPOCEAN.COM

## LA PRESSE AFFAIRES

## VOLKSWAGEN

## Rachat de véhicules et pertes historiques

AGENCE FRANCE-PRESSE  
ET LA PRESSE CANADIENNE

Volkswagen a enregistré des pertes historiques pour l'année 2015 à la suite du scandale des voitures diesels truquées. Le constructeur confirme aussi qu'il appliquera au Canada un accord conclu avec les États-Unis pour racheter ou réparer les véhicules des clients lésés.

VOLKSWAGEN CANADA  
POURRA RACHETER  
LES VÉHICULES

Un règlement aux États-Unis annoncé jeudi fait en sorte que le constructeur Volkswagen rachètera ou réparera les véhicules touchés ou indemnisera les propriétaires concernés. Cette mesure s'appliquera également aux propriétaires canadiens d'environ 100 000 véhicules, a indiqué Volkswagen Canada.

Par contre, un juge américain a ordonné à toutes les parties de ne pas dévoiler les détails de l'accord confidentiel avant qu'ils ne soient exposés en cour le 21 juin. Volkswagen Canada indique que les propriétaires n'ont pas à prendre de mesures pour l'instant, et qu'ils seraient informés de la marche à suivre dès que possible.

UNE PREMIÈRE PERTE  
EN 20 ANS

En Allemagne, Volkswagen a fait état pour 2015 d'une première perte annuelle depuis plus de 20 ans.

«La crise actuelle représente un poids financier très important pour Volkswagen», a déclaré le patron Matthias Müller, à l'issue d'une réunion du conseil de surveillance au siège du groupe à Wolfsburg. Mais «nous avons la volonté



PHOTO INA FASSBENDER, ARCHIVES REUTERS

Un règlement aux États-Unis annoncé jeudi fait en sorte que le constructeur Volkswagen rachètera ou réparera les véhicules touchés ou indemnisera les propriétaires concernés. Cette mesure s'appliquera également aux propriétaires canadiens d'environ 100 000 véhicules.

et les moyens de surmonter par nous-mêmes les défis actuels», a assuré M. Müller, ancien patron de Porsche arrivé aux commandes du

Seat...) a dû passer des provisions de 16,2 milliards d'euros (23 milliards CAN) pour faire face au scandale du diesel, avec pour consé-

également d'affronter d'importants risques juridiques.

DES ENQUÊTES  
ET DES POURSUITES

Le constructeur vient de trouver un accord de principe prévoyant des «compensations importantes» afin d'éviter un procès aux États-Unis dans cette affaire, mais il est encore sous le coup d'une enquête pénale lancée par le département américain de la Justice et d'actions judiciaires engagées par des clients américains s'estimant floués.

Sans compter les procédures judiciaires déjà entamées ou attendues en Europe, de la part d'investisseurs ou de clients mécontents, et les

multiples enquêtes dans plusieurs pays.

DIVIDENDE AMPUTÉ  
DE 97 %

Bien qu'ayant terminé l'année dans le rouge, Volkswagen, qui dispose encore de liquidités importantes, n'a pas renoncé purement et simplement à verser un dividende à ses actionnaires, comme le laissaient entendre des rumeurs de presse.

Reste que la chute est brutale: Volkswagen propose un dividende de 0,17 euro par action de préférence au titre de 2015, comparativement à 4,86 euros un an plus tôt. Un mouvement peu apprécié par le marché, qui ne s'attendait pas à une réduction aussi «massive» du dividende, souligne Michael Punzet, analyste de DZ Bank.

À la Bourse de Francfort, l'action de Volkswagen a lâché 1,26 % pour finir à 125,45 euros hier.

SOMBRE TABLEAU  
POUR 2016

Le groupe a dressé un tableau plutôt sombre pour 2016. Il s'attend à des ventes stables grâce à la Chine, mais à un repli de son chiffre d'affaires pouvant atteindre 5 % en raison des difficultés des marchés russe et brésilien et des répercussions sur ses ventes du scandale du diesel.

En 2015, le chiffre d'affaires était de 213 milliards d'euros environ. Sous la pression de l'opinion publique allemande, Volkswagen avait promis des signes de modération de la part des principaux dirigeants. Le conseil de surveillance a finalement décidé hier de geler 30 % des primes des neuf membres de la direction pour 2015.

« Nous avons la volonté et les moyens de surmonter par nous-mêmes les défis actuels. »

— Matthias Müller, grand patron de Volkswagen

groupe Volkswagen peu après les révélations sur le diesel, pour aider le mastodonte à affronter la tempête.

quence un trou dans ses comptes de 1,6 milliard d'euros en 2015, selon un communiqué.

DES PROVISIONS  
DE 23 MILLIARDS

Le groupe aux 12 marques (Volkswagen, Audi, Porsche,

Les provisions doivent permettre à l'entreprise de couvrir les frais liés aux mesures techniques et commerciales adoptées dans l'affaire des moteurs diesel truqués, mais

©2016 Porsche Cars Canada, Ltd. Porsche recommande le port de la ceinture de sécurité et le respect du code de la route en tout temps. L'équipement optionnel montré est extra. Photo à titre indicatif seulement.



## Le 718 Boxster S

Vingt ans après les débuts du tout premier Boxster, Porsche profite du renouvellement de génération pour changer l'appellation. Les deux modèles de la nouvelle génération s'appellent 718 Boxster et 718 Boxster S. Ces nouveaux deux-places décapotables sont plus puissants et plus efficaces grâce, entre autres, à leur nouveaux châssis qui apportent une meilleure stabilité dans les virages. La puissance augmentée de 35 ch. s'accompagne d'une économie de carburant de 13%.

Porsche. Il n'y a pas d'équivalent.

Le 718 Boxster S à partir de 80 344 \$\*.

PORSCHE  
PRESTIGE

ON SE DÉPLACE POUR VOUS.

\*Taxes en sus. Des conditions s'appliquent. Contactez Porsche Prestige pour tous les détails.

Ouvert les samedis de 10h à 16h.

3535, ch. Côte-de-Liesse Montréal, QC H4N 2N5  
514 356-7777 | 1 866-980-4158

www.porscheprestige.com | www.porsche-prestige.porschedealer.com



PORSCHE

GRUPE  
GABRIEL  
MARQUE LA DIFFÉRENCE

- ▶ 1 000 VÉHICULES D'OCCASION EN INVENTAIRE
- ▶ LOCATION ET FINANCEMENT
- ▶ QUALITÉ GARANTIE



GABRIEL.CA

GRUPE  
GABRIEL  
OCCASION  
D.D.O.

4600A, boul. St-Jean  
D.D.O., QC H9H 2A6  
514 332-7777  
groupegabriel.com

GRUPE  
GABRIEL  
OCCASION  
CRÉMAZIE

250, boul. Crémazie O.  
Montréal, QC H2P 1C6  
514 684-8888  
groupegabriel.com

## TRANSFERT D'ENTREPRISE FAMILIALE

## Serge Godin, de CGI, a l'appui du patronat

ANDRÉ DUBUC

Les porte-parole du patronat appuient à l'unisson le grand patron de CGI, Serge Godin, qui se plaignait de l'iniquité fiscale des règles entourant le transfert d'entreprise familiale à la génération suivante. Un économiste réputé, à qui La Presse a parlé, a toutefois une tout autre opinion.

« C'est indécent à quel point il est plus intéressant de vendre son entreprise à un étranger qu'à sa famille parce qu'on a peur que des entrepreneurs fassent des stratagèmes fiscaux avec leurs enfants », déplore Yves-Thomas Dorval, PDG du Conseil du patronat du Québec.

Dans un texte paru hier dans *La Presse+* et sur le site internet *Lapresse.ca*, M. Godin soutenait que la fiscalité canadienne incite nos entrepreneurs à vendre leur entreprise au plus offrant plutôt que la léguer à

« On doit corriger le système fiscal pour qu'un transfert interfamilial ne génère pas une perte de contrôle d'entreprise ou de faire en sorte qu'il ne soit pas plus intéressant de vendre que de transférer. » — Michel Leblanc, président et chef de la direction de la chambre de commerce du Montréal métropolitain

leurs enfants, une situation qui contribuera à la perte de sièges sociaux au cours des prochaines années, selon lui.

Il estime qu'il faut changer les dispositions fiscales lors du legs à la famille d'actions d'entreprise en imposant seulement le gain à la vente des actions.

« On doit corriger le système fiscal pour qu'un transfert interfamilial ne génère pas une perte de contrôle d'entreprise ou de faire en sorte qu'il ne soit pas plus intéressant de vendre que de transférer, dit Michel Leblanc, président et chef de la direction de la chambre de commerce du Montréal métropolitain. Les deux derniers budgets Leita ont en partie corrigé la situation pour certains types d'entreprises, mais le problème demeure pour d'autres types d'entreprises. »

Françoise Bertrand, PDG de la Fédération des chambres de commerce du Québec, fait valoir que des accommodements fiscaux existent en agriculture lors du transfert de la ferme familiale à la génération suivante.

## Désaccord

Un économiste réputé d'une grande institution financière est en total désaccord avec l'idée que la succession ne paie pas les impôts sur le gain en capital.

« Que se passe-t-il si la famille ne vend jamais les actions? Elle les transmet de génération en génération et les paliers de gouvernement ne touchent jamais un sou d'impôt? Tandis que les contribuables à plus bas revenus eux devront payer l'impôt immédiatement si leur parent leur lègue une résidence secondaire (comme un chalet)? Donc les riches maintiennent leur capital de génération en génération et les petits contribuables, eux, ne peuvent pas », dit l'économiste, qui ne peut être nommé en raison de la politique de son institution.

Des citoyens et des fiscalistes qui ont réagi à la publication de l'entrevue hier jugent que Serge Godin aurait pu se prendre une assurance-vie pour qu'à sa mort, les héritiers puissent en utiliser le fruit pour payer les impôts.

D'autres jugent qu'une telle assurance aurait été beaucoup trop coûteuse, étant donnée l'importance du gain en capital et des impôts attendus.

Pour l'économiste réputé, qui a un doctorat, la solution est simple: à sa mort, les héritiers de Serge Godin devraient mettre les actions

en garantie contre un prêt d'une institution financière. « Beaucoup d'investisseurs privés ou des banques acceptent de prêter de l'argent

en se servant d'un collatéral de ce type. Les enfants de M. Godin empruntent l'argent, paient l'impôt et remboursent le prêt avec les

dividendes et les salaires faramineux qu'ils se versent sûrement comme gestionnaires de l'entreprise. Comme ça, le gouvernement

obtient l'impôt et les petits contribuables ne se font pas berner par les riches qui ne désirent que garder leur patrimoine. »

Le FNB.  
Évolué.Voici les FNB actifs  
de Mackenzie.

Quatre fonds négociés en bourse s'appuyant sur près de 50 ans d'expertise et d'innovation en matière de placement. Plus souples, plus actifs, plus éclairés – les FNB de Mackenzie visent à vous aider à atteindre le succès financier.

- MGB** - FNB de revenu fixe mondial de base plus Mackenzie
- MUB** - FNB d'obligations sans contraintes Mackenzie
- MKB** - FNB de revenu fixe canadien de base plus Mackenzie
- MFT** - FNB de revenu à taux variable Mackenzie

Apprenez-en plus au sujet des FNB de Mackenzie dès aujourd'hui.

 **FNB MACKENZIE**



**MACKENZIE**  
Placements

EN TOUTE **CONFIANCE**

Les placements dans les fonds négociés en bourse peuvent donner lieu à des courtages, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds négociés en bourse ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et leur rendement antérieur peut ne pas se reproduire.

[placementsmackenzie.com/fnb](http://placementsmackenzie.com/fnb)

## LA PRESSE AFFAIRES

VALEANT

## Bientôt un nouveau patron

JULIEN ARSENAULT  
LA PRESSE CANADIENNE

Les rumeurs entourant l'identité de celui qui pourrait prendre les rênes de Valeant semblaient satisfaire hier les investisseurs de la pharmaceutique plongée dans la tourmente.

Différents médias avancent que l'entreprise établie à Laval serait sur le point de s'entendre avec l'actuel président et chef de la direction du géant pharmaceutique Perrigo, Joseph C. Papa.

L'embauche du successeur potentiel de Michael Pearson – dont le départ avait été annoncé le mois dernier – aux commandes de Valeant pourrait même être annoncée la semaine prochaine. Les deux entreprises ont refusé de commenter les rumeurs. Cela n'a toutefois pas empêché le titre de Valeant de bondir de 7,3 %, pour se négocier à 45,57 \$ en fin de séance à la Bourse de Toronto.

Malgré son expérience limitée en matière de fusions et acquisitions – une stratégie au cœur du modèle d'affaires de Valeant –, M. Papa a un CV qui parle de lui-même, selon Douglas Miehm, de RBC Marchés des capitaux.

« M. Papa est arrivé chez Perrigo en 2006 alors que l'action valait moins de 20 \$, et depuis elle se négocie à environ 129 \$ », souligne M. Miehm dans une note envoyée par courriel.

L'analyste de RBC Marchés des capitaux estime aussi que le grand patron de Perrigo serait en mesure de rétablir la réputation de Valeant, qui a été sérieusement entachée au cours des derniers mois.

M. Miehm souligne par ailleurs que M. Papa a été capable de faire rejeter l'offre hostile présentée par le fabricant de médicaments génériques Mylan l'an dernier.

La pharmaceutique fait

l'objet de critiques virulentes aux États-Unis en raison de sa stratégie qui repose sur l'acquisition de droits sur de plus vieux médicaments et sur la hausse de leur prix une fois conclu leur rachat.

Elle est également visée par trois enquêtes au sujet de sa comptabilité et de ses pratiques d'affaires.

## Avis de défaut

Valeant a par ailleurs récemment reçu un avis de défaut de la part de certains détenteurs d'obligations parce qu'elle n'a pas déposé son rapport financier 2015, attendu en mars.

La publication des résultats a été reportée en raison d'une révision des pratiques comptables de l'entreprise et des précédents rapports financiers ayant comporté des chiffres erronés. L'entreprise croit pouvoir les publier avant le 29 avril.



PHOTO RICHARD DREW, ASSOCIATED PRESS

Les rumeurs de l'arrivée prochaine d'un nouveau PDG aux commandes de Valeant ont fait bondir le titre de l'entreprise hier à la Bourse de Toronto.

De plus, M. Pearson doit témoigner la semaine prochaine devant un comité du Sénat américain qui enquête sur le bond des prix de médicaments d'ordonnance.

Celui-ci avait préalablement refusé de se plier à une assignation à témoigner envoyée par le Congrès, pour finalement changer son fusil d'épaule.

MCDONALD'S

## Un plan de relance efficace

AGENCE FRANCE-PRESSE

McDonald's récolte les fruits de son plan de relance

Le géant américain de la restauration rapide McDonald's a enregistré un bond de 35,4 % (à 1,1 milliard US) de son bénéfice net au premier trimestre, signe que son plan de relance commence à porter ses fruits.

Le bénéfice par action ajusté s'est établi à 1,23 \$US contre 1,16 \$US attendu en moyenne par les analystes, selon un communiqué publié hier.

Le chiffre d'affaires a pour sa part très légèrement diminué de 1 % sur un an à 5,9 milliards US, mais il est supérieur aux 5,82 milliards anticipés par les analystes.

Le titre a quand même perdu dans la foulée 0,22 %, à 125,51 \$US, à Wall Street.

Les ventes mondiales en magasins comparables, qui comptabilisent la performance des restaurants ouverts sans discontinuer lors des 13 derniers mois, ont progressé de 6,2 % sur les trois derniers

mois, soit leur troisième trimestre de hausse consécutif.

La performance la plus spectaculaire est à observer aux États-Unis, premier marché contributeur aux bénéfices. Les ventes en magasins comparables y ont augmenté de 5,4 % au premier trimestre.

McDonald's attribue ce redressement à sa décision de proposer depuis six mois une offre de petit-déjeuner offert 24 heures sur 24. Ce segment est le plus rentable et le seul à ne pas connaître une baisse

de la fréquentation, selon les analystes.

L'entreprise, en perte de vitesse depuis trois ans, a aussi réduit ses coûts de 10 % après avoir décidé de diminuer le nombre de restaurants qu'elle possède et gère directement et confier 95 % d'entre eux à des franchisés.

Les consommateurs asiatiques, dont les Chinois et les Japonais, qui avaient déserté les restaurants McDonald's il y a un an à la suite d'un scandale sanitaire sont en outre revenus.

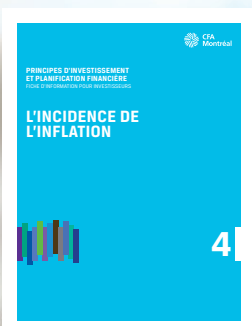
Il n'y a qu'en France et en Allemagne où les hamburgers de McDonald's n'ont pas eu beaucoup de succès lors des trois derniers mois.

« Nous sommes sur la bonne voie pour réaliser de gros progrès », assure le PDG Steve Easterbrook qui a pris en urgence les commandes de McDonald's en 2015 avec la difficile tâche d'en refaire la référence de la restauration rapide en dissociant le nom du groupe des problèmes de santé publique telle l'obésité.

L'INVESTISSEUR  
AVISÉ  
S'INSTRUIT

Pour être un acteur engagé dans ses placements. Pour mieux comprendre les placements et la retraite.

Téléchargez GRATUITEMENT nos 12 fiches d'information sur [cfamontreal.org/fichesinvestisseurs](http://cfamontreal.org/fichesinvestisseurs)



©2016 CFA Montréal. Tous droits réservés.

CFA

Pour les investisseurs, ces trois lettres font toute la différence. Elles sont synonymes d'éthique, de transparence et de compétences éprouvées en investissement.

CFA  
MontréalDes informations  
de confiance

# POURQUOI D'ÉMINENTS CHERCHEURS VIENNENT-ILS CHEZ NOUS ?



Parce qu'ici, à l'Institut de recherche en immunologie et en oncologie (IRO), ils travaillent ensemble et augmentent ainsi les chances de trouver des médicaments contre le cancer.



Gregory Emery  
Biologie cellulaire



Benjamin Kwok  
Biochimie



Brian Wilhelm  
Génomique  
Étienne Gagnon  
Système immunitaire



Sylvain Martel  
Génie biomédical  
Trang Hoang  
Leucémie



Julie Lessard  
Cellules souches

UN OBJECTIF  
**500 M\$**

Campus Montréal est la plus grande campagne de financement de notre histoire. Elle vise à soutenir l'enseignement supérieur et la recherche scientifique dans tous les domaines.

**Des talents. Une planète.**

**M** **CAMPUS**  
**MONTRÉAL**

HEC Montréal  
Polytechnique Montréal  
Université de Montréal

[campus-montreal.ca](http://campus-montreal.ca)

## LA PRESSE AFFAIRES

LA PRESSE **CV** CARRIÈRES ET EMPLOIS

WORKOPOLIS

TÉLÉPHONE 514.285.7320 | TÉLÉCOPIEUR 514.499.2053 | cv@lapresse.ca



## CONSTRUCTION DE DÉFENSE CANADA

**SPÉCIALISTE TECHNIQUE, GESTION DES PROJETS**  
Montréal, Québec  
63 474 \$ - 82 518 \$  
Clôture : le 1<sup>er</sup> mai 2016

En plus de fournir des services de gestion de projets d'infrastructures, le candidat retenu coordonnera le soutien de CDC dans la région dans le cadre du programme national de demande de sécurité.

**COORDONNATEUR, SERVICES DES MARCHÉS**  
Montréal, Québec  
63 474 \$ - 82 518 \$  
Clôture : le 28 avril 2016

Le candidat retenu établira les besoins des clients-partenaires, conseillera ces derniers sur la stratégie d'acquisition à adopter, examinera la documentation des clients-partenaires et s'occupera de préparer et de présenter des documents à l'autorité contractante responsable.

## Notre mission : votre opportunité

CDC est une société d'État qui réalise des projets liés à l'infrastructure et à l'environnement pour appuyer les activités de défense du Canada.

## POUR LES DÉTAILS ET POUR POSTULER

Visitez notre section carrières à [www.dcc-cdc.gc.ca](http://www.dcc-cdc.gc.ca).

Canada

## CONSEILLER SYNDICAL / CONSEILLÈRE SYNDICALE À LA MAIN-D'ŒUVRE (Bureau à Montréal)

*Vous connaissez le milieu syndical, sa mentalité, ses aspirations? Vous adhérez aux orientations de la CSD? Notre centrale recherche une personne expérimentée pour soutenir ses actions et celles de ses syndicats affiliés en matière de prévention en santé et sécurité du travail, de maintien et de développement de l'emploi, d'organisation du travail de même que de formation de la main-d'œuvre.*

La personne retenue sera ainsi appelée à jouer un rôle conseil et à représenter la CSD et ses syndicats affiliés, dans diverses régions du Québec, dans les milieux de travail et au sein de diverses instances partenariales. Elle sera aussi appelée à intervenir en matière de négociation collective, en réalisant au besoin des analyses financières. Enfin, elle rédigera des mémoires, articles ainsi que d'autres documents.

Vous possédez un baccalauréat en relations industrielles et comptez trois années d'expérience pertinente. Toute combinaison de scolarité et d'expérience jugée équivalente sera considérée. De plus, vous connaissez les lois du travail et les principales lois sociales, particulièrement en matière de prévention en santé et sécurité du travail et de formation de la main-d'œuvre, ainsi que les programmes gouvernementaux en matière de main-d'œuvre. Vous avez une excellente connaissance du français écrit et parlé.

Faites nous parvenir votre curriculum vitae avant le **3 mai 2016** à :

**Ressources humaines,  
Centrale des syndicats démocratiques  
9405, rue Sherbrooke Est, bureau 2000  
Montréal (Québec) H1L 6P3**

Courriel : [caronam@csd.qc.ca](mailto:caronam@csd.qc.ca)

Télécopieur : 514 899-5113

Seules les personnes retenues pour une entrevue recevront un accusé de réception.



## Appel de candidatures

Ministère de la Sécurité publique

## BUREAU DES ENQUÊTES INDÉPENDANTES

## Avis de recrutement de personnes aptes à être nommées à titre d'enquêtrice ou d'enquêteur

Le Bureau des enquêtes indépendantes (BEI) a pour principale mission de mener toute enquête indépendante dont il est chargé par le ministre de la Sécurité publique, lorsqu'une personne, autre qu'un policier en devoir, décède, subit une blessure grave ou est blessée par une arme à feu utilisée par un policier, lors d'une intervention policière ou lors de sa détention par un corps de police.

La directrice du BEI invite les personnes intéressées et possédant les qualités recherchées à soumettre leur candidature aux fins de constituer une liste de personnes déclarées aptes à exercer la fonction d'enquêtrice ou d'enquêteur conformément au Règlement sur la procédure de sélection et sur la formation des enquêteurs du Bureau des enquêtes indépendantes (chapitre P-13.1, r. 2.2).

**Attributions :** Le travail d'une enquêtrice ou d'un enquêteur est au cœur même de la mission du BEI. Cette personne participe aux enquêtes et, à l'occasion, est désignée responsable d'une enquête par la superviseuse ou le superviseur. Elle exerce ses fonctions de manière rigoureuse et impartiale afin de déterminer si des éléments de preuve indiquent qu'une accusation criminelle pourrait être déposée à l'endroit d'un policier impliqué dans les événements ayant conduit à l'ouverture de l'enquête. Elle représente le BEI auprès des personnes rencontrées sur les lieux d'un événement. Elle est également responsable de son dossier face aux intervenants externes au BEI, tels que le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), le Bureau du coroner, le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale (LSJML).

À ce titre, l'enquêtrice ou l'enquêteur doit, notamment : effectuer les expertises nécessaires; conserver adéquatement les pièces à conviction obtenues au cours de l'enquête et en assurer le suivi; rencontrer les témoins; obtenir également tous les rapports provenant des équipes de soutien affectées à la couverture initiale de l'événement; analyser les faits en fonction du droit et de la jurisprudence existants et soumettre, aux autorités compétentes, un rapport complet et fidèle aux événements.

**Conditions de travail :** Le gouvernement nomme les enquêtrices et les enquêteurs et fixe leur rémunération, leurs avantages sociaux et autres conditions de travail. Le mandat est d'une durée fixe, qui ne peut excéder cinq ans. À l'expiration de leur mandat, ces personnes demeurent en fonction jusqu'à ce qu'elles soient nommées de nouveau ou remplacées.

L'échelle de traitement, applicable au 31 mars 2015, est de 81 393 \$ à 109 880 \$. Une personne retraitée du secteur public, nommée par le gouvernement, reçoit un traitement correspondant à celui devant lui être octroyé pour occuper le poste visé, duquel est déduit un montant équivalent à la moitié de la rente de retraite qu'elle reçoit de ce secteur. Le traitement ainsi fixé peut être inférieur, le cas échéant, au minimum de l'échelle de traitement.

L'horaire de travail est déterminé par les autorités du BEI et requiert une grande disponibilité hors des heures habituelles de travail. Le temps supplémentaire est rémunéré. Les enquêtrices et enquêteurs doivent assumer des horaires de garde en alternance. Le BEI est situé à Longueuil et des déplacements sont à prévoir dans toutes les régions du Québec.

**Conditions d'admission :** Conformément à l'article 289.11 de la Loi sur la police (chapitre P-13.1), être citoyen canadien; être de bonnes mœurs et ne pas avoir été reconnu coupable, en quelque lieu que ce soit, d'un acte ou d'une omission que le Code criminel (Lois révisées du Canada (1985), chapitre C-46) décrit comme une infraction, ni d'une des infractions visées à l'article 183 de ce Code, créées par l'une des lois qui y sont énumérées, et détenir un permis de conduire valide.

• Si la personne est ou a été agente de la paix : elle doit avoir une expérience minimale de 5 ans en matière d'enquêtes sur l'intégrité de la personne. Toute personne classée agente de la paix au moment de postuler devra s'engager à démissionner de ses fonctions actuelles au moment de l'embauche au BEI.

Ou

• Si la personne n'a jamais été agente de la paix : elle doit détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans toute discipline pertinente à l'emploi, dont l'obtention requiert un minimum de 16 années d'études ou compenser chaque année de scolarité manquante dans toute discipline pertinente à l'emploi par une année d'expérience pertinente à la mission du BEI.

**Critères de sélection :** Le comité constitué à cet effet prendra notamment en compte, dans son évaluation des candidatures, les critères suivants : les qualités personnelles et intellectuelles de la personne candidate, son degré de connaissance du domaine d'activités et ses habiletés à exercer la fonction d'enquêteur, son leadership, son esprit d'équipe, son sens aigu des relations humaines, son esprit d'analyse et de synthèse, sa maîtrise de la langue française ainsi que sa connaissance fonctionnelle de la langue anglaise.

Les personnes dont la candidature sera retenue par le comité de sélection seront soumises à des mesures d'évaluation élaborées, notamment, en collaboration avec l'École nationale de police du Québec, selon un horaire qui leur sera communiqué ultérieurement.

## Modalités d'inscription :

1. Fournir un curriculum vitae, le formulaire d'inscription dûment complété et signé, une copie de l'original des attestations d'études ou de l'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec (attestation d'équivalence) ainsi qu'une copie du permis de conduire valide. Le formulaire d'inscription est disponible sur le site Internet du ministère de la Sécurité publique à l'adresse suivante (<http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/carriere>).

2. Accepter par écrit que des vérifications soient faites à son sujet notamment auprès de ses employeurs des dix (10) dernières années, de toute personne qui est ou a été son conjoint, son parent ou son allié, de toute association professionnelle dont la personne candidate est ou a été membre, de tout établissement d'enseignement qu'elle a fréquenté, de l'École nationale de police du Québec, de toute autorité disciplinaire ou policière ou agence de crédit.

Faire parvenir votre candidature, avant le **vendredi 6 mai 2016 à 16 h 30**, à l'adresse ou au numéro de télécopieur ci-dessous en indiquant le numéro de concours **BEI0041-06** :

Secrétariat du comité de sélection (BEI)  
201, place Charles-Lemoyne, bureau 6.01  
Longueuil (Québec) J4K 2T5  
Télécopieur : 450 670-6386

Pour information : 450 640-1350 poste 59224

Veillez noter que seules les candidatures reçues avant la date limite seront considérées.

À titre d'information, toute personne embauchée devra suivre une formation minimale de 13 semaines.

Avis aux personnes candidates : la candidature, les documents et renseignements afférents sont confidentiels.

Québec



Centre touristique du Lac-Simon

## Directeur ou directrice

Le milieu touristique vous passionne et vous inspire? Vous désirez joindre la Sépaq et son équipe de gestionnaires dynamiques pour y jouer un rôle de premier plan? Vous souhaitez diriger ce lieu de villégiature quatre saisons situé dans la région de l'Outaouais sur les rives du fabuleux lac Simon? Vous êtes en mesure d'initier et de réaliser les projets de ce site magnifique offrant un camping de 326 emplacements, une plage sablonneuse de 2 km, une multitude d'activités tant estivales qu'hivernales? Vous pouvez également en mesurer les effets financiers et en assurer un suivi rigoureux? Vous êtes en mesure de réaliser des partenariats avec des organismes du milieu? Vous êtes reconnu comme un très bon gestionnaire en ressources humaines et disposé à partager votre expertise avec le personnel dévoué de ce centre?

Pour en connaître davantage sur cet emploi ainsi que sur les modalités d'inscription :

**emplois.sepaq.com**

## Appel de candidatures

Tribunal administratif du Québec

## - SECTION DES AFFAIRES IMMOBILIÈRES -

## Avis de recrutement de personnes aptes à être nommées membres évaluateurs agréés

Le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif invite les personnes intéressées et possédant les qualités recherchées à soumettre leur candidature à la procédure de sélection aux fins de constituer une liste de personnes déclarées aptes à être nommées membres, conformément au Règlement sur la procédure de recrutement et de sélection des personnes aptes à être nommées membres du Tribunal administratif du Québec (chapitre J-3, r. 2).

Ces candidatures sont recherchées en vue de combler éventuellement des postes de membres à temps plein avec port d'attache à **Montréal** ou à **Québec**.

## ATTRIBUTIONS :

Dans l'exercice de la compétence du Tribunal, la personne peut siéger seule ou faire partie d'une formation multidisciplinaire de deux ou trois membres appelée à trancher des litiges dans diverses matières. Les membres sont appelés à faire de la gestion d'instance (conférences préparatoires et conférences de gestion), tenir des séances de conciliation, présider des audiences, délibérer en collégialité et rendre par écrit des décisions motivées.

## CONDITIONS DE TRAVAIL :

Les membres du Tribunal administratif du Québec sont nommés durant bonne conduite par le gouvernement. Les conditions de travail sont établies selon les règles prévues au Règlement sur la rémunération et les autres conditions de travail des membres du Tribunal administratif du Québec (chapitre J-3, r. 3.1). Le maximum de l'échelle de traitement, applicable au 31 mars 2015, est de 140 117 \$. Les membres sont appelés à voyager dans les régions du Québec sur une base régulière.

## CONDITIONS D'ADMISSION :

Être membre de l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec et posséder dix (10) années d'expérience pertinente à l'exercice des fonctions de membre du Tribunal. Sont considérées pertinentes, les expériences professionnelles acquises en matière de fiscalité municipale et d'expropriation.

## CRITÈRES DE SÉLECTION :

Le comité constitué à cet effet prendra en compte dans son évaluation des candidatures, notamment, les critères suivants : les qualités personnelles et intellectuelles de la personne candidate; son degré de connaissance du domaine d'activités et ses habiletés à exercer des fonctions juridictionnelles; sa capacité de jugement, son ouverture d'esprit, sa perspicacité, sa pondération, son esprit de décision et la qualité de son expression. La connaissance de la langue anglaise sera un atout.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION :

1. Fournir un curriculum vitae, le formulaire d'inscription et les documents prouvant que la personne candidate satisfait aux conditions d'admission spécifiques. Le formulaire d'inscription est disponible sur le site Internet du Tribunal administratif du Québec ([www.taq.gouv.qc.ca](http://www.taq.gouv.qc.ca)). Une version papier du formulaire peut aussi vous être fournie sur demande au 418 643-0355, poste 3116 ou 3054. Sur ce site, vous pouvez aussi consulter la Loi sur la justice administrative (chapitre J-3), le Règlement sur la procédure de recrutement et de sélection des personnes aptes à être nommées membres du Tribunal administratif du Québec ainsi que le Règlement sur la rémunération et les autres conditions de travail des membres du Tribunal administratif du Québec.

2. Accepter par écrit que des vérifications soient faites à son sujet notamment auprès d'un organisme disciplinaire ou d'un ordre professionnel dont la personne candidate est ou a été membre, de ses employeurs des dix dernières années et des autorités policières.

Faire parvenir votre candidature, avant le **20 mai 2016 à 16 h 30**, à l'adresse suivante en indiquant le numéro de concours **TAQ 2016-02** :

Secrétariat du comité de sélection (TAQ)  
Service des ressources humaines  
Tribunal administratif du Québec  
575, rue Saint-Amable  
Québec (Québec) G1R 5R4

Pour information : 418 643-0355, poste 3116 ou 3054  
1 800 567-0278, poste 3116 ou 3054

Veillez noter que seules les candidatures reçues avant la date limite seront considérées.

Avis aux personnes candidates : la candidature, les documents et renseignements afférents sont confidentiels.

Québec



## Les marchés en ordre dispersé

AGENCE FRANCE-PRESSE

REVUE BOURSIÈRE

NEW YORK — Wall Street a fini en ordre dispersé hier, partagée entre un rebond des cours pétroliers et une série de résultats d'entreprises plutôt médiocres, notamment dans les technologies : le Dow Jones a pris 0,12 %, mais le NASDAQ a perdu 0,80 %.

Selon des résultats définitifs, l'indice vedette Dow Jones a gagné 21,23 points, à 18 003,75 points, tandis que le NASDAQ, à dominante technologique, a perdu 39,66 points, à 4906,23 points.

Suivi de près par les investisseurs, l'indice élargi S&P 500 n'a presque pas bougé, prenant 0,10 point, à 2091,58 points.

« C'était une séance plutôt tranquille, a résumé Chris Low, de FTN Financial. Ce sont les groupes du secteur de l'énergie qui ont enregistré les meilleures performances, en profitant d'une bonne performance du marché pétrolier. »

Les cours de l'or noir ont terminé en hausse une séance sans grande actualité, bénéficiant manifestement d'arbitrages favorables des investisseurs qui leur ont permis d'inscrire une troisième semaine de suite dans le vert.

À la Bourse, l'actualité était en revanche fournie et, dans l'ensemble, plutôt morose, avec notamment « une baisse inattendue d'un indice d'activité » sur le secteur industriel américain ce mois-ci, au plus bas depuis 2009, comme l'a noté Peter Cardillo, économiste en chef chez First Standard Financial.

Plus encore, l'effacement des investisseurs est surtout « lié aux résultats d'entreprises », a-t-il mis en avant, soulignant que le NASDAQ était le plus affecté après des chiffres décevants d'Alphabet, société mère de Google, et de Microsoft.

Le Dow Jones et le S&P 500 enregistrent néanmoins une légère hausse hebdomadaire, face à des résultats trimestriels d'entreprises pour le moment peu enthousiasmants par eux-mêmes, mais au-dessus d'attentes très pessimistes.

## Argentine Les fonds « vautours » remboursés et on revient sur les marchés

Le remboursement intégral par l'Argentine des fonds « vautours » hier, conformément à l'accord conclu à la fin de février avec ses créanciers, tourne la page d'un conflit vieux de 15 ans et lève les obstacles au retour plein et entier du pays sur les marchés financiers.

« La République argentine a payé en intégralité », a affirmé l'avocat de l'État argentin Michael Paskin dans un courrier citant les autorités argentines et envoyé au juge Thomas Griesa chargé de ce contentieux, né après le défaut de paiement du pays en 2001.

Après des années de blocage, l'Argentine était parvenue le 29 février à un accord avec ses principaux créanciers qui refusaient toute décote sur leurs titres de dette, achetés à prix cassés après 2001. Le pays s'était alors engagé à leur rembourser la somme totale de 6,5 milliards de dollars.

Les fonds américains dits « vautours » NML Capital et Aurelius Management, qui menaient la bataille contre Buenos Aires, et les autres créanciers associés à l'accord ont été remboursés grâce à une émission obligatoire de 16,5 milliards de dollars réalisée par l'Argentine cette semaine, avec l'accord de la justice américaine.

— Agence France-Presse

# Des SAQ sur les quais du métro

MARIE-EVE FOURNIER

Les usagers du transport en commun peuvent maintenant s'acheter une bouteille de vin rouge, de champagne ou de vodka en attendant le prochain métro. La SAQ a installé des succursales virtuelles sur les quais des stations Square-Victoria-OACI et Berri.

Chaque « mini-boutique » propose 120 produits, parmi les plus populaires de la société d'État. Des étalages ont aussi été installés dans 86 abribus un peu partout au Québec, de Gatineau à Saguenay en passant par Sherbrooke. On y trouve une quinzaine de produits.

## Possibilité de livraison

Évidemment, comme elles sont virtuelles, ces succursales ne permettent pas aux clients de repartir avec leurs achats. On n'y trouve aucune bouteille lourde et cassante. Seulement des photos des produits, sur un mur qui reproduit une allée de magasin. Et des codes à barres.

Pour acheter un produit, il suffit de balayer le code qui y est associé avec son téléphone



Les nouvelles « succursales » de la SAQ ne permettent pas aux clients de repartir avec leurs achats. On n'y trouve aucune bouteille lourde et cassante. Seulement des photos des produits, sur un mur qui reproduit une allée de magasin. Et des codes à barres.

PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

intelligent. Toute commande de 75 \$ et plus sera livrée gratuitement à la succursale de la SAQ de son choix. Pour les

livraisons à domicile, des frais s'appliquent.

L'objectif premier de cette idée n'est pas de propulser

les ventes d'alcool, mais plutôt de promouvoir le fait que l'application de la SAQ est désormais transactionnelle,

explique la porte-parole Linda Bouchard. La technologie est disponible depuis la fin de mars. Jusqu'ici, 750 000 personnes ont effectué la mise à jour.

Le concept de la SAQ n'est pas nouveau. Jean Coutu a installé une boutique de Noël virtuelle dans la station de métro Longueuil, en 2013. La même année, Walmart a proposé une sélection de jouets sur les grosses colonnes au centre de la Gare centrale de Montréal. Ces deux détaillants s'étaient eux-mêmes inspirés de l'épicier Tesco, qui a permis aux Coréens de faire leurs courses sur le quai du métro en 2011.

Les étalages virtuels de la SAQ resteront en place jusqu'au 22 mai.

## Heures d'ouverture étendues

Par ailleurs, la SAQ a décidé d'ajuster les heures d'ouverture de 270 succursales « afin que chacune soit adaptée à l'achalandage qui lui est propre ».

Un plus grand nombre de succursales seront ouvertes jusqu'à 20h tous les soirs. Et d'autres ouvriront le samedi jusqu'à 18h, plutôt que 17h.

# Les magasins Philippe Dagenais veulent livrer avant de fermer

MARIE-EVE FOURNIER

Les magasins de meubles Philippe Dagenais espèrent réussir à livrer aux clients tous les meubles déjà commandés, avant de fermer définitivement leurs portes.

C'est ce qu'a indiqué hier à *La Presse* le syndic Jean Gagnon, de Raymond

Chabot. « On ne peut pas garantir que c'est réalisable, mais on cherche des solutions avec les fournisseurs [...] Il n'y a pas de mauvaise foi, c'est une gestion complexe », a-t-il ajouté.

Environ 2800 personnes avaient fait un acompte au moment où le détaillant s'est placé à l'abri de ses créanciers.

Le magasin de Laval est rouvert et des livraisons ont été faites ces derniers jours. Parallèlement, les stocks sont liquidés.

L'entreprise de Philippe Dagenais n'a pas déterminé si elle rouvrira ses autres succursales temporairement. Ses dettes s'élevaient à 15,7 millions de dollars.



PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST



PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE

# Québec Hausse surprenante du PIB

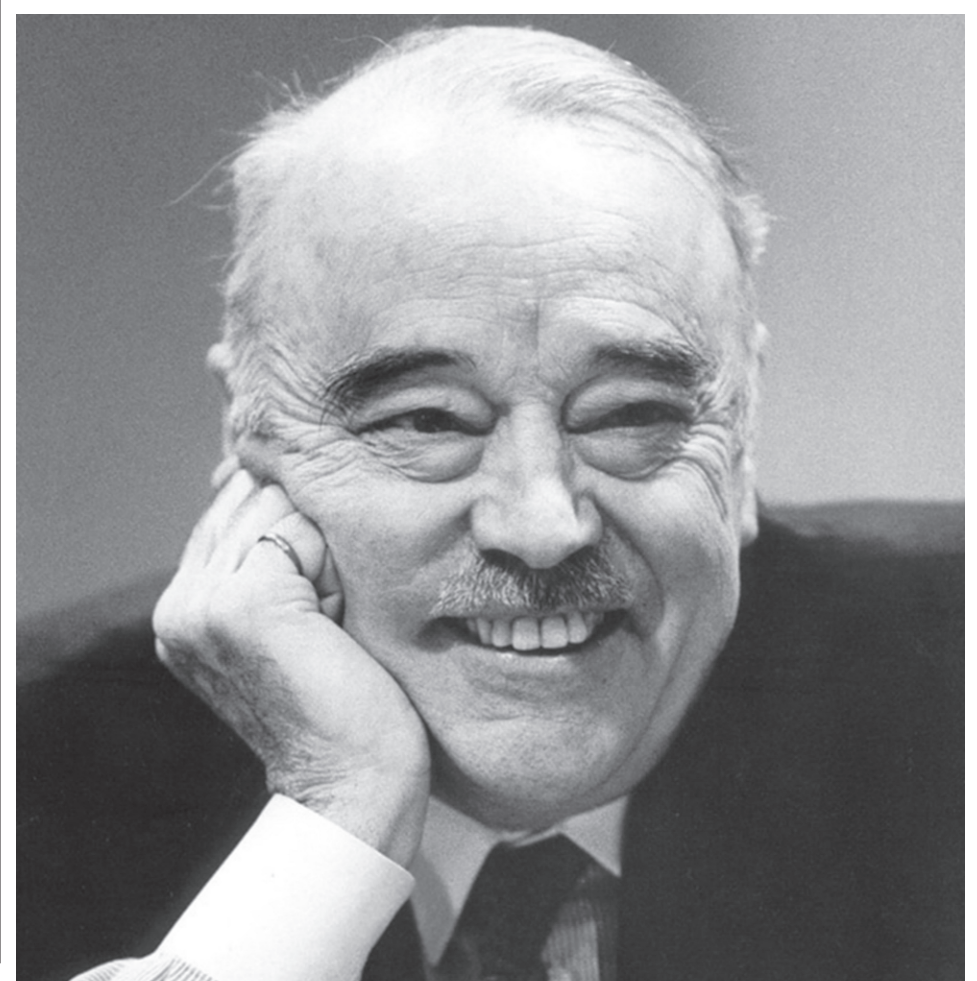
Le produit intérieur brut (PIB) québécois a progressé de 0,9% en janvier, une avancée mensuelle d'une « ampleur rarissime », selon la Financière Banque Nationale.

« La tenue du secteur manufacturier (+ 1,9%) est surprenante étant donné le départ plutôt atone des exportations

internationales de marchandises en 2016 », observe l'institution dans une note économique.

Par ailleurs, les ventes au détail ont grimpé de 0,4% au Canada en février, alors qu'on s'attendait plutôt à une baisse.

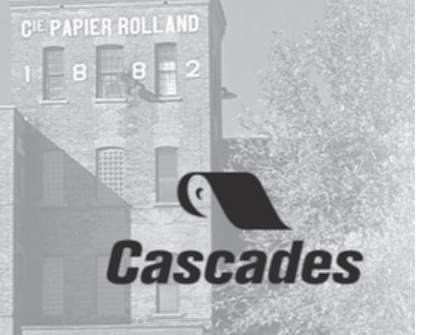
— *La Presse*



Lucien G. Rolland  
1916 – 2016

« M. Rolland aura eu un impact important sur le développement de notre industrie comme sur celui de sa région. Depuis que la famille Rolland nous a cédé, en 1992, les actions qu'elle détenait dans la compagnie de papier fin qui portait son nom, c'est un profond respect mutuel qui a teinté nos relations d'affaires. Sa vigueur nous aura impressionnés jusqu'à la toute fin. En notre nom et en celui de toute la grande famille Cascades, nous souhaitons offrir à ses proches nos plus sincères condoléances. »

Bernard, Laurent et Alain Lemaire  
Cofondateurs de Cascades



LA PRESSE CV CARRIÈRES ET EMPLOIS WORKOPOLIS cv@lapresse.ca

**PROFUSION** IMMOBILIER  
**CHRISTIE'S** INTERNATIONAL REAL ESTATE

**RESPONSABLE MARKETING**

Profusion est à la recherche d'un Responsable Marketing pour poursuivre et maintenir sa croissance dans le milieu.

**PRINCIPALES RESPONSABILITÉS**

- Coordonner la mise à jour du site web de l'entreprise;
- Gérer la production et la mise à jour des documents et outils promotionnels des projets de l'entreprise;
- Participer à l'élaboration du Plan d'affaires stratégique pour chaque membre de l'équipe (positionnement, innovations, etc.).

**EXIGENCES**

- Bacc. en administration, marketing ou autres domaines connexes;
- Minimum de 3 ans d'expérience dans un poste similaire
- Bilinguisme (anglais, français)
- Capacité de travailler en équipe et sous pression;
- Maîtrise de la Suite Office,
- Vision stratégique.
- Connaissance approfondie des campagnes Web, réseaux sociaux et des notions de Google Analytics;
- Capacité à participer à l'élaboration des plans stratégiques en vente et communication/marketing;
- Avoir de l'entregent, être passionné et dynamique.

Si ce poste correspond à vos ambitions, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae par courriel au plus tard le 26 avril 2016 à : p.montesano@sumae.ca  
Seuls les candidats sélectionnés (masculin ou féminin) pour une entrevue seront contactés.

www.profusion.global

## LA PRESSE AFFAIRES

## BANGLADESH

## Lents progrès pour les ouvriers du textile

ISABELLE DUCAS

Quand 1135 ouvriers sont morts dans l'effondrement d'une usine au Bangladesh, où ils fabriquaient des vêtements vendus à bas prix dans les magasins occidentaux, les consommateurs d'ici ont réalisé le coût humain de leurs garde-robes débordantes.

Trois ans après la tragédie du Rana Plaza et la mobilisation mondiale qui a suivi, les conditions s'améliorent lentement dans les manufactures textiles d'un des pays les plus pauvres du monde, selon Kalpana Akter, militante bangladaise pour les droits des travailleurs. « Mais la tâche est loin d'être terminée », dit la directrice du Center for Worker Solidarity.

La jeune femme, qui elle-même commencé à travailler dans une usine de vêtements à l'âge de 12 ans, était de passage à Montréal dernièrement, à l'invitation de syndicats et de groupes faisant la promotion de l'achat équitable, pour parler de sa cause. Afin que les consommateurs canadiens n'oublient pas l'impact qu'ils peuvent avoir sur les conditions de fabrication de leurs fringues.

## Les progrès

En trois ans, le nombre d'ouvriers du textile morts



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Kalpana Akter, militante bangladaise pour les droits des travailleurs et directrice du Center for Worker Solidarity.

sur leurs lieux de travail est passé de 200 à 10 par année, souligne Kalpana Akter. « C'est grâce à la mobilisation internationale qu'il y a moins d'accidents. Mais si on baisse la garde, de nouvelles catastrophes risquent de se produire. »

Grâce aux appuis reçus de l'étranger, les travailleurs bangladais dénoncent de plus en plus les abus dont ils sont

victimes. « S'ils voient un danger, ils ne demeurent plus silencieux », dit M<sup>me</sup> Akter.

Rappelons que la veille de l'effondrement du Rana Plaza, des employés avaient observé de larges fissures dans les murs de l'immeuble, dont trois étages avaient été ajoutés sans permis. Mais le patron leur avait ordonné de rentrer au travail. De plus, les sorties de secours du bâtiment étaient

verrouillées, ce qui avait empêché les victimes de fuir.

Près de 500 syndicats ont été créés dans l'industrie textile depuis 2013, mais seulement 40 d'entre eux ont signé une convention collective jusqu'à maintenant.

## Les efforts

Plusieurs grandes marques de vêtements, comme Joe Fresh, appartenant à l'entreprise canadienne Loblaw, faisaient fabriquer leurs produits au Rana Plaza, ou dans d'autres usines où des ouvriers sont morts dans des incendies. Pour mieux surveiller les conditions de travail dans les manufactures de leurs sous-traitants au Bangladesh, des détaillants ont créé deux regroupements.

L'Accord sur les incendies et la sécurité des bâtiments au Bangladesh réunit plus de 200 grandes marques, surtout européennes, comme H&M, Mango, Esprit, Adidas, Puma, Abercrombie&Fitch et American Eagle Outfitters. Loblaw est la seule grande entreprise canadienne à en faire partie.

Le groupe inspecte les usines où les produits de ses membres sont fabriqués, avec la collaboration des travailleurs, et exige des correctifs quand leur sécurité est compromise. L'organisme Clean Clothes Campaign a dénoncé récemment les améliorations trop lentes dans les usines des sous-traitants de H&M, la chaîne ayant le plus important volume d'affaires là-bas.

L'Alliance for Bangladesh Worker Safety représente quant à elle 28 entreprises nord-américaines, comme Walmart,

Costco, Canadian Tire, HBC (La Baie d'Hudson), Sears, Gap, Children's Place, Target et Fruit of the Loom. Elle a inspecté 661 manufactures sur un total de 790 et noté les problèmes à corriger. Les groupes représentant les ouvriers reprochent toutefois à cette alliance de ne pas travailler avec eux.

## Les suites du Rana Plaza

Au Canada, une demande de recours collectif de 2 milliards a été déposée contre Loblaw, au nom des victimes de la catastrophe du Rana Plaza et de leurs familles. La demande, alléguant que le propriétaire de la marque Joe Fresh était au courant des problèmes de sécurité dans les usines de ses sous-traitants, n'a pas encore été autorisée.

Le propriétaire du Rana Plaza, Sohel Rana, et 40 autres personnes ont été accusés de meurtre et de négligence criminelle, à la fin de l'année 2015. Leur procès n'a pas encore eu lieu.

## Le pouvoir des consommateurs

« N'arrêtez pas d'acheter des vêtements fabriqués au Bangladesh », implore Kalpana Akter, qui rappelle que cette industrie est le gagne-pain de 4,2 millions de personnes dans son pays.

« Mais renseignez-vous sur les mesures prises par les détaillants pour assurer des bonnes conditions aux ouvriers. Interpellez les vendeurs et les dirigeants des magasins où vous dépensez. Vous avez d'énormes pouvoirs en tant que consommateurs. »

## AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

## Avis public

Ministère de la Culture et des Communications

## UN NOUVEAU CHAPITRE CULTUREL POUR LE QUÉBEC

## TOURNÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE EN VUE DU RENOUELEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE

LAVAL : 17 JUIN 2016

Le ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française et ministre responsable de la région de l'Estrie, M. Luc Fortin, invite la population à participer à une réflexion nationale qui vise à donner au Québec une politique culturelle plus moderne et mieux adaptée à son époque, en tablant sur ses acquis et en misant sur des outils inédits.

Les citoyens, les représentants des milieux artistiques et culturels ainsi que l'ensemble des acteurs concernés de près ou de loin par le développement culturel du Québec peuvent dès maintenant faire connaître leur opinion au ministre et ainsi prendre part aux travaux qui mèneront au renouvellement de la politique culturelle du Québec.

Pour savoir comment participer à la consultation publique dans votre région, visitez le site Web du ministère de la Culture et des Communications à l'adresse suivante: [www.mcc.gouv.qc.ca/Politiqueculturelle](http://www.mcc.gouv.qc.ca/Politiqueculturelle).

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

## AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE ET DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ que l'assemblée annuelle des porteurs d'actions ordinaires de la Société Financière Manuvie et l'assemblée annuelle des titulaires de contrats et de l'actionnaire de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (ensemble l'« assemblée ») se tiendront à 11 heures, heure de l'Est, le jeudi 5 mai 2016 au salon International du siège social, 200 Bloor Street East, Toronto (Ontario), Canada.

Les titulaires de contrats de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qui veulent recevoir un avis de convocation contenant plus de précisions sur les points à l'ordre du jour de l'assemblée peuvent s'adresser à la secrétaire générale de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, 200 Bloor Street East, Toronto (Ontario) M4W 1E5, Canada.

23 avril 2016  
TorontoPar ordre du conseil d'administration  
Antonella Deo  
Secrétaire générale

## AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES ET DES TITULAIRES DE POLICE AVEC PARTICIPATION

Vous êtes invité à assister à notre assemblée annuelle et extraordinaire à l'hôtel Sheraton Centre Toronto, 123 Queen Street West, 2e étage, Toronto, Ontario, le jeudi 28 avril 2016 à 15 h, aux fins suivantes :

1. recevoir et examiner les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et le rapport de l'auditeur sur ces états financiers;
2. examiner une résolution du conseil d'administration modifiant les articles 3.01 et 8.01 des statuts modifiés et mis à jour de la société et fixant à 10 le nombre d'administrateurs, soit six représentants des actionnaires et quatre représentants des titulaires de police, et, si cette résolution est jugée à propos, la confirmer par une résolution extraordinaire;
3. élire les administrateurs représentant les titulaires de police et les administrateurs représentant les actionnaires;
4. reconduire le mandat d'audit de PricewaterhouseCoopers LLP et autoriser les administrateurs à déterminer sa rémunération;
5. traiter toute autre question dûment soumise à l'assemblée, le cas échéant.

## Par ordre du conseil d'administration

Natalie A. Ochrym  
Chef du contentieux et  
vice-présidente principale,  
Ressources humaines  
et Communications  
Le 14 mars 2016

Les titulaires de polices avec participation peuvent obtenir une copie de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction en présentant une demande à la :

Secrétaire générale  
L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie  
259, rue King Est  
Kingston ON K7L 3A8

## VENTE EN LIGNE

PRODEVCO Fabricant de systèmes et des montages de découpe plasma robotisés

FERMETURE DES LOTS À PARTIR DE: 10 H 00 HAE LE 03 MAI

Lieu: 9200 22e Av, Saint-Georges, QC G5Y 7R6 Canada

Inspection: Lundi 2 mai à partir de 08 h 00-16 h 00 HAE

Articles en vente: Broyeur vertical 2005 FREJOH FVTM-5 VK 5 HP CNC, Systèmes de découpe FLOW SYSTEMS 9X Waterknife, Chariot élévateur CATERPILLAR GC25 2132 kg, Camionnette d'une capacité de 1/2 tonne 2013 GMC SIERRA 1500, Compresseurs d'air, Sécheurs d'air, Instruments de test, Broyeurs, Scies, Outils électriques et manuels, Pincettes, Étaux, Équipement de montage, Transpalette à main, Chariots pour bandes en acier, Échelles, Palettiers, Tables de travail, Chariots d'atelier, Éléments de rayonnage, Casiers, Mobilier et équipement de bureau, Télévisions LG et SAMSUNG écran LCD de 42 po, etc.

Enchères en ligne sur [www.bidspotter.com](http://www.bidspotter.com)  
Vente organisée conjointement avec:   
  
PERFECTION Industrial Sales 847.545.6374 | [perfectionindustrial.com](http://perfectionindustrial.com)  
[sales@perfectionindustrial.com](mailto:sales@perfectionindustrial.com)

AVIS PUBLIC  
APCC-97-APCE-67

Conformément aux dispositions de l'article 394 de la Loi sur l'instruction publique, AVIS PUBLIC est donné, par la présente, de l'adoption par le Conseil des commissaires et le Comité exécutif lors de leurs séances du 20 avril 2016, des Règlements suivants :

RC-16-01 & RE-16-01 – Règlements fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du Conseil des commissaires et du Comité exécutif de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île pour l'année scolaire 2016-2017.

Les présents Règlements entrent en vigueur à la date de publication du présent avis.

Donné à Montréal,  
le 21 avril 2016Christiane St-Onge  
Secrétaire générale

## AVIS

800

801

## AVIS LÉGAUX

## AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

AVIS est donné à toutes personnes intéressées, que l'inventaire pour la succession JACQUELINE CHEVALIER, qui est décédée le 7 novembre, 2015, anciennement de la ville de Deux Montagnes, est situé au bureau corporatif de La Société Canada Trust, 1350 boul. René-Lévesque O., 8ième étage, Montréal, Québec H3G 1T4. Veuillez nous faire parvenir une copie de l'annonce publiée pour nos dossiers et envoyer la facture à l'adresse suivante: Succession Jacqueline Chevalier, La Société Canada Trust, 1350 boul. René-Lévesque O. 8ième étage, Montréal, Québec H3G 1T4.

805

## AVIS DIVERS, COMMUNIQUÉS

## AVIS DE RECHERCHE D'HÉRITIER

Nous sommes à la recherche de THÉRÈSE RICHER DESLOGES, fille de Dora Marleau et de Joseph Gagné, et tante de Daniel RICHER décédé le 14 mars 2015.

Vous êtes priée de contacter :  
Me ARLETTE NADON, notaire,  
400, rue Melançon, Saint-Jérôme,  
Québec, J7Z 4K2. Tél.: 450-565-2778

850

AVIS DE DISSOLUTION  
CHANGEMENT DE NOM

PRENEZ AVIS que Anthony Paroutaud, dont l'adresse du domicile est le 916, Gilbert-Langevin, Montréal, Qc, H2J 4G6, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Anthony Procureur.

## AVIS

La Presse se réserve le droit de refuser l'insertion de toute annonce contraire aux normes et traditions établies dans notre société.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES  
SOUMISSIONS - ENCANSCorporation de Gestion  
de la Voie Maritime  
du Saint-LaurentThe St. Lawrence  
Seaway Management  
Corporation

## Demande de propositions

## Cales sèches et installations maritimes de Port Weller

La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent (CGVMSL) lance une demande de propositions (DP) en vue de conclure un bail à long terme pour l'exploitation des cales sèches et du mur d'amarrage de Port Weller. Les installations sont situées sur la Voie maritime au sud de l'écluse 1 du canal Welland, à St. Catharines (Ontario). Elles comprennent deux cales sèches en état de fonctionner (une profonde et une peu profonde), avec accès direct au canal, et un mur d'amarrage pour les réparations aux navires au-dessus de la ligne de flottaison et la manutention de cargaisons. Les installations sont situées sur un terrain de 16,76 acres.

Des exploitants expérimentés de cales sèches doivent offrir des services commerciaux de réparation de navires aussi bien au milieu maritime local qu'aux utilisateurs nationaux et internationaux de la Voie maritime du Saint-Laurent. Les terrains et les bâtiments peuvent être utilisés en parallèle à diverses autres fins commerciales.

Ces installations maritimes uniques en leur genre, stratégiquement situées sur la Voie maritime du Saint-Laurent, susciteront sans doute un intérêt considérable. Les parties intéressées sont encouragées à obtenir la DP pour en examiner le processus ainsi que les exigences et les critères d'évaluation des propositions. Les documents de la DP peuvent être demandés en écrivant à [portwellerrfp@seaway.ca](mailto:portwellerrfp@seaway.ca).

La date limite pour la présentation de propositions est le 9 mai 2016, à 12 h, HE.

NORMAN HÉBERT, PDG DE GROUPE PARK AVENUE

# Prendre le virage Mercedes en grand



JEAN-PHILIPPE DÉCARIE  
GRANDE  
ENTREVUE

Déjà propriétaire de 20 concessionnaires automobiles dans la région de Montréal, Sherbrooke et même Vancouver, le Groupe Park Avenue vient d'élargir son empreinte dans le marché québécois en réalisant l'acquisition de Silver Star Mercedes-Benz, à Montréal, plus important concessionnaire Mercedes privé du Canada.

« On vient d'acquérir une concession iconique », se félicite Norman Hébert, PDG de l'entreprise qu'a lancée son père il y a bientôt 60 ans.

Je n'avais vraiment pas l'impression de me retrouver chez un concessionnaire automobile, vendredi de la semaine dernière, lorsque je me suis rendu chez Silver Star Mercedes-Benz. J'avais plutôt l'impression d'être en plein centre de la gare Centrale à l'heure de pointe le matin, tellement l'activité était bourdonnante. « C'est le printemps, il y a de la fébrilité dans l'air », m'explique Norman Hébert, PDG de Groupe Park Avenue, nouveau propriétaire, depuis le 31 mars, du concessionnaire phare du groupe Mercedes-Benz, situé boulevard Décarie, tout juste à côté du restaurant Orange Julep, autre icône du paysage montréalais.

Groupe Park Avenue a payé 100 millions pour faire l'acquisition de Silver Star Mercedes-Benz et c'est à la suggestion de son propriétaire-fondateur, Sam Eltes, que Norman Hébert s'est intéressé à ce concessionnaire où il se vend plus de 2000 voitures par année.



Norman Hébert, PDG de Groupe Park Avenue, est le nouveau propriétaire, depuis le 31 mars, de Silver Star, concessionnaire phare du groupe Mercedes-Benz, situé boulevard Décarie.

« C'est lors d'une rencontre avec M. Eltes, il y a quelques années, que ce dernier m'a proposé d'acheter sa concession. Il souhaitait la vendre à un groupe bien implanté à Montréal, à la condition que deux de ses principaux collaborateurs se joignent à la transaction comme partenaires minoritaires », explique Norman Hébert.

Durant des années, Silver Star Mercedes-Benz a été le plus important concessionnaire Mercedes du Canada, avant que le groupe allemand lance ses propres concessionnaires corporatifs. Le centre du boulevard Décarie reste le plus important concessionnaire privé du pays.

« Le concessionnaire réalise des ventes annuelles de 200 millions et emploie 165 personnes. Il va profiter de nos infrastructures en ressources humaines, en communications, en finance, mais pour l'instant, on veut surtout comprendre "sa sauce secrète",

ce qui lui a permis d'avoir autant de succès », souligne Norman Hébert, qui étrenne sa première Mercedes à vie...

Avec l'ajout de Silver Star, les ventes annuelles du Groupe Park Avenue seront de l'ordre de 900 millions alors que le groupe automobile franchira sous peu la marque des 20 000 véhicules vendus par année. L'entreprise familiale emploie 900 personnes dans son organisation.

## De l'avenue du Parc à Brossard

C'est Norman Hébert père qui a fondé le Groupe Park Avenue en faisant l'acquisition, en 1959, du concessionnaire GM de l'avenue du Parc qui était alors en difficulté.

« Mon père a toujours été avant-gardiste. Il a décidé de déménager la concession à Saint-Léonard, au coin des rues Viau et Jean-Talon, alors que cette banlieue était en pleine expansion. On a été aussi, en 1964, le premier concessionnaire

automobile à être informatisé », expose celui qui s'est joint à l'entreprise familiale en 1981 pour lui donner un nouveau souffle.

« Je voulais vendre des voitures à mes amis qui conduisaient des Honda et des Toyota. Lorsque GM a décidé, en 1984, de mettre fin à la restriction qui forçait un propriétaire de concession à être lié de façon exclusive à une marque, je suis parti à la recherche d'un site pour implanter de nouvelles concessions », relate Norman Hébert.

Il achète un terrain de 500 000 pi<sup>2</sup> à Brossard pour y installer le premier centre d'achat d'automobiles au Canada et y installant trois concessionnaires, Nissan, Honda et Toyota, côte à côte.

C'était nouveau et révolutionnaire. Les gens ne comprenaient pas que des marques concurrentes puissent cohabiter dans le même périmètre. C'est devenu la norme aujourd'hui, constate Norman Hébert.

Peu après, il lance un concessionnaire BMW à Sainte-Julie et rajoute la marque Audi à son centre de Brossard.

Au fil des ans, Groupe Park Avenue a élargi sa palette pour implanter des concessionnaires de pratiquement tous les constructeurs à Brossard, Sainte-Julie, Montréal, Laval et Boucherville ainsi qu'à Sherbrooke et même à Vancouver, où le groupe exploite, en partenariat un concessionnaire BMW et Mini Cooper.

« On vend de tout sauf des marques coréennes et américaines », confesse Norman Hébert, des exceptions qui pourraient être comblées au cours des prochaines années.

« Le marché de la vente automobile est en consolidation. Beaucoup de propriétaires de concessionnaire approchent de la retraite et vont vouloir vendre leur entreprise. On va rester attentif », prévient le PDG.

## Une affaire de famille

Norman Hébert a succédé à son père, Norman sénior, en 1991, à titre de PDG du Groupe Park Avenue. Il a racheté les parts de son père dans l'entreprise familiale à laquelle s'est joint son fils Norman John qui est aujourd'hui vice-président directeur général.

À l'instar de son père, Norman John s'est intéressé rapidement à l'entreprise. De façon naturelle, au cours des repas familiaux, père et fils discutent affaires et c'est ce qui a donné le goût au représentant de la troisième génération d'embarquer dans l'aventure. « Mon père a été mon seul patron et il a été aussi mon mentor. J'ai été très heureux d'enraciner davantage le Groupe Park Avenue comme entreprise montréalaise et comme l'un des trois plus importants groupes automobiles au Québec avec Albi et le Groupe Gravel », dit M. Hébert.

## FONDS FTQ

# 500 millions investis dans Québec inc.

LA PRESSE CANADIENNE  
ET LA PRESSE

Le Fonds de solidarité FTQ compte doubler la taille de ses investissements dans l'économie québécoise d'ici 2020 et consacrer 500 millions de dollars à l'achat de blocs d'actions de sociétés québécoises en Bourse. L'objectif: envoyer un signal visant à mobiliser les capitaux au Québec.

Le Fonds de solidarité souligne toutefois que cette stratégie ne lui permettra pas de bloquer seul une offre d'achat en provenance de l'étranger, alors que la question de la protection des sièges sociaux a refait surface dans l'actualité cette semaine avec la sortie du fondateur de Couche-Tard, Alain Bouchard.

« Nous savons tous que c'est une problématique complexe, qui soulève plusieurs enjeux tels que la gouvernance et la performance des entreprises, a indiqué le président et chef de la direction du Fonds, Gaétan Morin, qui dévoilait sa planification stratégique devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Mais le Fonds veut envoyer un signal [...] pour renforcer la détention d'entreprises québécoises par des intérêts québécois. »

Au-delà des sociétés cotées en Bourse, le Fonds déploiera aussi 400 millions pour des infrastructures immobilières à « vocation socio-économique » comme des écoles, des résidences pour étudiants ainsi que des complexes sportifs.

Ces quelque 900 millions d'argent frais à investir d'ici 2020 seront obtenus par l'entremise de la vente d'actions et d'obligations détenues par l'investisseur institutionnel à l'international.

Gaétan Morin a reconnu que le rétablissement du crédit d'impôt de 15 % relatif à un fonds de travailleurs, confirmé dans le dernier budget fédéral, a joué un rôle dans les décisions annoncées par le Fonds.

## AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

### DANS L'AFFAIRE DE LA LOI SUR LES ARRANGEMENTS AVEC LES CRÉANCIERS DES COMPAGNIES, L.R.C. 1985, ch. C-36, DANS SA VERSION MODIFIÉE ET DANS L'AFFAIRE D'UN PLAN DE TRANSACTION OU D'ARRANGEMENT DES ENTITÉS DE TARGET CANADA PLAN DE TRANSACTION ET D'ARRANGEMENT CONJOINT MODIFIÉ ET MIS À JOUR

#### AVIS D'ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

**DESTINATAIRES :** Les créanciers visés (*Affected Creditors*) de Target Canada Co., de Target Canada Health Co., de Target Canada Mobile GP Co., de Target Canada Pharmacy (BC) Corp., de Target Canada Pharmacy (Ontario) Corp., de Target Canada Pharmacy Corp., de Target Canada Pharmacy (SK) Corp., de Target Canada Property LLC, de Target Canada Pharmacy Franchising LP, de Target Canada Mobile LP et de Target Canada Property LP (collectivement, les « entités de Target Canada »)

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** qu'une assemblée des créanciers visés des entités de Target Canada aura lieu le 25 mai 2016 à 10 h au Toronto Region Board of Trade, 77 Adelaide Street West, Toronto (Ontario) M5X 1C1 (l'« assemblée des créanciers ») aux fins suivantes :

- examiner et, s'il est jugé souhaitable, adopter, avec ou sans modification, une résolution (la « **résolution** ») approuvant le plan de transaction et d'arrangement conjoint modifié et mis à jour (*Amended and Restated Joint Plan of Compromise and Arrangement*) des entités de Target Canada conformément à la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (Canada) (la « **LACC** ») qui est daté du 6 avril 2016 (dans sa version modifiée, mise à jour et/ou complétée à l'occasion en conformité avec ses modalités, le « **plan** »);
- traiter toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée des créanciers ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report.

L'assemblée des créanciers est tenue conformément à une ordonnance (l'« **ordonnance d'assemblée** ») de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (rôle commercial) (le « **tribunal** ») rendue le 13 avril 2016.

Les termes clés qui sont utilisés dans le présent avis sans y être définis ont le sens qui leur est donné dans le plan.

Le plan prévoit une transaction visant les réclamations (*Claims*) des créanciers visés. Le quorum à l'assemblée des créanciers est atteint, aux termes de l'ordonnance d'assemblée, lorsqu'un créancier visé détenant une réclamation avec droit de vote (*Voting Claim*) assiste, en personne ou par procuration, à l'assemblée des créanciers.

Pour que le plan soit approuvé et lie les parties conformément à la LACC, la résolution doit être approuvée par un nombre de créanciers visés représentant au moins la majorité du nombre de réclamations avec droit de vote, dont les réclamations visées représentent au moins les deux tiers de la valeur des réclamations avec droit de vote des créanciers visés qui votent valablement (en personne ou par procuration) à l'égard de la résolution à l'assemblée des créanciers ou étaient réputés voter à l'égard de la résolution, comme il est indiqué dans l'ordonnance d'assemblée (la « **majorité requise** »). Chaque créancier visé aura le droit d'exprimer une voix à l'assemblée des créanciers, et cette voix aura la valeur de la réclamation avec droit de vote de cette personne, établie conformément à l'ordonnance de procédure relative aux réclamations (*Claims Procedure Order*) et à l'ordonnance d'assemblée. S'il est approuvé par la majorité requise, le plan doit également être homologué par le tribunal en vertu de la LACC. Sous réserve du respect des autres conditions suspensives à la mise en œuvre du plan, tous les créanciers visés bénéficieront alors du traitement indiqué dans le plan.

#### Créanciers réputés voter en faveur du plan

Les créanciers appelés *Convenience Class Creditors* dans le plan seront réputés voter en faveur du plan.

#### Formulaires et procurations

##### Choix d'être traité comme un *Convenience Class Creditor*

Les créanciers visés détenant une ou plusieurs réclamations prouvées (*Proven Claims*) d'un montant de plus de 25 000 \$ CA peuvent produire auprès du contrôleur le choix d'être traité comme un *Convenience Class Creditor* (*Convenience Class Claim Election*), selon lequel ils seront traités comme des *Convenience Class Creditors* et recevront uniquement le montant choisi en espèces (*Cash Elected Amount*) de 25 000 \$ CA et seront de ce fait réputés voter en faveur du plan, avant 10 h (heure de Toronto) le 24 mai 2016 ou 24 heures (à l'exclusion des samedis, des dimanches et des jours fériés) avant toute reprise de l'assemblée des créanciers en cas d'ajournement, de report ou de changement de date, ou déposer ce choix auprès du président de l'assemblée des créanciers (ou de toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement, de report ou de changement de date) immédiatement avant le vote, au moment précisé par le président (la « **date limite pour la remise des choix/procurations** »).

#### Formulaire de procuration

Un créancier visé peut assister à l'assemblée des créanciers en personne ou nommer une autre personne à titre de fondé de pouvoir en inscrivant le nom de cette personne dans l'espace prévu à cette fin dans le formulaire de procuration fourni aux créanciers visés par le contrôleur, ou en remplissant un autre formulaire de procuration valide. Les personnes nommées à titre de fondés de pouvoir ne doivent pas nécessairement être des créanciers visés.

Les procurations ne prendront effet que si elles parviennent au contrôleur, Alvarez & Marsal Canada Inc., 200 Bay Street, Suite 2900, P.O. Box 22, Toronto (Ontario) M5J 2J1 (à l'attention de Steven Glustein), télécopieur : 416 847-5201, courriel : targetcanadamonitor@alvarezandmarsal.com, avant la date limite pour la remise des choix/procurations.

Si un créancier visé (sauf ceux qui sont réputés voter en faveur du plan comme il est indiqué ci-dessus) indique sur une procuration comment voter à l'égard de la résolution, la procuration sera exercée en conformité avec ces instructions. **En l'absence d'instructions, la procuration sera exercée en faveur de la résolution pourvu que le fondé de pouvoir n'exerce pas par ailleurs son droit de voter à l'assemblée des créanciers.**

**AVIS EST ÉGALEMENT DONNÉ PAR LES PRÉSENTES** que si le plan est approuvé par la majorité requise à l'assemblée des créanciers, les entités de Target Canada entendent présenter une requête le 2 juin 2016 à 9 h 30 (heure de Toronto) au tribunal situé au 330 University Avenue, Ontario M5G 1R8. Cette requête visera l'obtention d'une ordonnance d'homologation et de dévolution (*Sanction and Vesting Order*) homologuant le plan en vertu de la LACC ainsi que d'autres mesures de redressement accessoires. Tout créancier visé qui souhaite comparaître ou être représenté et présenter des éléments de preuve ou des arguments à cette audience du tribunal doit déposer auprès du tribunal un avis de comparution et signifier cet avis de comparution sur la liste de signification au moins sept (7) jours avant l'audience du tribunal. Tout créancier visé qui souhaite s'opposer aux mesures de redressement demandées à cette audience du tribunal doit signifier sur la liste de signification un avis indiquant les fondements de cette opposition et un exemplaire des documents devant être utilisés à cette audience au moins sept (7) jours avant la date fixée pour celle-ci ou dans un délai plus court autorisé par le tribunal, par voie d'ordonnance. On peut obtenir un exemplaire de la liste de signification en communiquant avec le contrôleur, dont les coordonnées sont indiquées ci-dessus ou en la téléchargeant de son site Web dont l'adresse figure ci-après.

Le présent avis est donné par les entités de Target Canada conformément à l'ordonnance d'assemblée.

Vous pouvez obtenir des exemplaires des documents relatifs à la procédure visée aux présentes sur le site Web du contrôleur, à [www.alvarezandmarsal.com/targetcanada](http://www.alvarezandmarsal.com/targetcanada).

FAIT le 14 avril 2016.



# Le Bal de la Jonquille

de la  
**Société canadienne du cancer**  
s'est tenu à Montréal le jeudi 14 avril  
et a permis de recueillir

**1 600 000 \$ net**

La Société canadienne du cancer désire remercier  
chaleureusement les coprésidents du Bal de la Jonquille :

**Louis Audet**

Président et chef de la direction  
Cogeco inc.

**André Bourbonnais**

Président et chef de la direction  
Investissements PSP

**Alain Champagne**

Président  
McKesson Canada

ainsi que les principaux commanditaires et donateurs suivants :

## Commanditaires triennaux

**La Great-West, la London Life et la Canada-Vie  
Québecor**



Balnea réserve thermique - Banque Scotia - CAE inc.  
Caisse de dépôt et placement du Québec - Deloitte - Desjardins  
Jubilant DraxImage Inc. - Les Compagnies Loblaw limitée - Parrot Cay - Rogers



Société  
canadienne  
du cancer